

L'écho du Cedapa

L'information technique pour gagner en autonomie

Ministère de l'Agriculture et de l'inaction climatique

«Les concertations avec le ministère pour l'élaboration des prochaines MAE de la futur PAC sont terminées. Le constat est plus qu'amer !

Sous couvert de consultations multipartites, le Ministère a imposé des cahiers des charges très technocratiques. On peut déplorer le manque de vision systémique à cause d'un saucissonnage des approches qui, de fait, limitera les bénéfices globaux.

Dans la future MAE changement climatique et Bien Être animal, remplaçante de la SPE actuelle, aucun critère sur le bien être des nos herbivores, temps de pâturage ou surface accessible minimum, malgré les demandes de nos structures.

Un affichage environnemental sans contrainte, une véritable opportunité pour beaucoup d'agriculteurs d'aller récupérer des aides du 2nd pilier sans réels changements de pratiques et avec peu d'ambitions écologiques.

C'est un réel recul pour l'ambition environnementale de la PAC. Devant l'urgence climatique actuelle ces arbitrages du Ministère sont comme une injure aux générations futures. »

Fanck Le Breton, Administrateur au CEDAPA



Dossier :
**Les freins au change-
ment de système**

Une année de pâturage en secteur séchant



Cette année, l'Echo vous propose de suivre Thomas Leclerc, éleveur laitier à Plédéliac, en secteur séchant. Dans ce numéro, Thomas nous présente sa gestion estivale du pâturage.

Un début d'été humide

« Cette année, les mois de juin et de juillet ont été pluvieux. Il a fallu gérer le trop d'eau plutôt que la sécheresse. Parfois les vaches ont été rentrées plus tôt au bâtiment pour limiter le piétinement des paddocks. » Les 68 vaches sont au pâturage plat unique depuis le 30 avril, seul un peu de foin était mis à disposition, dans l'ordre de 1 à 1.5 kgMS/VL/j. Elles ont tourné sur 25 ha pour le 3ème tour du 1 juin au 7 juillet et le 4ème tour, du 7 juillet au 18 août. « Le pâturage a été géré comme le reste de l'année, nous avons fait attention à bien respecter les 2 jours de temps de présence par paddock. Le fauche broute a été réalisé au moins une fois sur chaque paddock, voire une deuxième fois lorsque le rumex était trop présent ».



La gestion de la reproduction est une étape importante dans ce système

Une bonne production d'herbe

36 ha de foin, soit 325 rounds ont été réalisés entre juin et juillet et 19 ha d'enrubannés entre mi-juin et fin juillet soit 145 bottes. « Cette année il y avait beaucoup de trèfle dans les pâtures mais les vieilles prairies qui n'ont plus de trèfle ont eu plus de mal à repartir, le trèfle est le catalyseur de la pousse de l'herbe ».

Le pâturage estival plus tardif

« Cette année est plus tardive pour tout : la gestion, la constitution et la distribution des stocks. Il n'a pas plu depuis la deuxième semaine d'août, ça fait donc trois semaines au moins et là, la pousse de l'herbe commence à ralentir. On a du mal à enfoncer les piquets. Le silo sandwich est rouvert de-

puis le 25 août, dans l'objectif de ralentir le tour car ça a commencé à réaccélérer. Les vaches mangent l'équivalent de 2-3 kgMS/j d'ensilage. La semaine prochaine je vais faire le point avec le contrôleur laitier sur le nombre de jours d'avance, si besoin il y a l'équivalent de 31 ha d'accessibles pour les VL. »

La monotraite pour simplifier le travail et les vacances

Thomas et le salarié de la ferme ont pris 15 jours de congés chacun leur tour en août. Pour simplifier le travail en étant seul sur la ferme, le choix a été de passer en monotraite : « cela a permis d'avoir plus de souplesse et de temps pour faire les travaux, notamment de moisson. Nous avons récolté 30-32 qtx de mélange céréalier au lieu des 40 qtx habituels. Les cultures étaient sales et compliquées à battre. Nous avons relevé la barre de coupe à 60 cm pour limiter la verdure quitte à perdre un peu de rendement et de paille car je stock sans sécher. Le passage en monotraite a fait diminuer la production laitière de 20-25%. » La bi-traite a été remise en place fin août.

Bilan des vêlages groupés

« Les premières chaleurs étaient rapides et s'étaient bien passées, 46 VL et génisses avaient été inséminées en 17 jours mais à ce jour je n'ai que 48 VL et génisses de confirmées pleines. Je ne sais pas ce qui explique le fait que les vaches et génisses ne prennent pas. Le taureau est donc toujours avec les vaches. Cela remet en question le groupement des vêlages, même si l'objectif n'était pas forcément de fermer la salle de traite. Dans un premier temps le but est que toutes soient gestantes. Cela montre bien que la gestion de la reproduction est une étape importante dans ce système. »

La ferme

2 UTH, bio, MAE SPE 18%, secteur séchant : 670 mm de précipitations, moyenne annuelle
67.5 ha de SAU : 59.5 ha en herbe dont 32.5 ha accessibles, 3.3 ha maïs, 5 ha mélange céréalier
64 VL à 5 500 L produits
Production actuelle : 15 L/VL en monotraite
Chargement : 1.36 UGB/ha
Coût alim : 52€/1000L
EBE 2020 : 97 000€ (rémunération du salarié déduite)

Cindy Schrader, animatrice CEDAPA

> Les portes ouvertes du Cedapa

Jeudi 23 septembre, chez Eric le Parc à Cavan (22), de 13h30 à 17h: «développer l'herbe et les médecines naturelles pour être plus autonome». Témoignages sur la transition vers un système herbager et sur la gestion de la santé du troupeau par l'usage des médecines naturelles.

> Cinés-débats sur l'installation

3 projections du film «L'installation» réalisé par Agnès Poirier chez Jean-Yves et Babeth Penn sur la transmission de leur ferme et la formation de Audrey et Lauriane, les futures repreneuses.

Mardi 5 octobre à Guerlédan, Mercredi 6 octobre à Dinan et mercredi 7 à Bégard. 51 min de projection suivi d'un débat sur l'installation et la transmission des fermes bretonnes, en présence de Jean-Yves Penn, Audrey, Lauriane et Agnès Poirier. Prix libre.

> Les prochaines formations et journées, sur inscriptions

PASS'MAEC 1 et 2 (suivit azote obligatoire dans le cadre de la MAEC SPE): courant d'automne, secteur Saint Brieuc, informations et inscriptions auprès de Félix.

Oser la monotraite en système herbager : mardi 14 septembre à Plédéliac, inscriptions auprès de Morgane.

Atténuer l'impact climatique de son élevage en valorisant l'agroforesterie bocagère, Mardi 28 septembre, sur la ferme du GAEC Vert de Lait au Haut-Corlay. Intervention de Thierry Guéhenneuc de l'association Terres et Bocages, et de Valérie Viaud, chercheur INRAE. Renseignements et inscriptions auprès d'Anaïs.

Journée d'échanges sur les systèmes herbagers en secteur séchant, chez Jean-Michel Perrot à Trédrez Locquémeau, jeudi 30 septembre. Renseignements et inscriptions auprès de Léa.

Renseignements et inscriptions: 02 96 74 75 50

Annonces

Recherche salarié(e)

Recherche remplaçant(e) en fromagerie pour congés maternité d'octobre à mars essentiellement en fromagerie. Ferme bio, à Plesder (35), 49 vaches laitières, système herbager, 3 associés 1 salariée. Les tâches consistent à la fabrication du fromage (fromage blanc, pâte molle, tomme), soins des fromages en cave, préparation des livraisons, livraisons, distributions en amap, éventuellement quelques traites, ect.

Contact: Ferme de la Chesnaye - Plesder (35) / Maëlle Coquio 06 45 70 24 26

Espace test

Sur 7 hectares bio, dont 4 ha de pommiers, j'aimerais faciliter l'installation de un à 3 paysan.nes en arboriculture, mini maraichage sur sol vivant et/ou permaculture et/ou accueil pédagogique voire aquaponie.

Contact : Frédéric, arboriculteur biodynamiste depuis 28 ans, à 5 ans de la retraite, Guichen. vampouille.frederic@laposte.net

Rejoignez-nous sur Facebook !



[Facebook.com/CEDAPA](https://www.facebook.com/CEDAPA)

S'installer éleveurs laitiers, un choix de vie paysanne



Nous poursuivons notre tour des fermes des anciens animateurs du réseau, non issus du milieu agricole, qui se sont installés en élevage. Aujourd'hui, nous rencontrons Louis Motte et Gwennenn Montagnon, qui se sont installés à La Chapelle-Chaussée en 2018 en bovin lait bio sur 38 ha.

Une production choisie en fonction du temps de travail

Après un diplôme d'ingénieur agricole, et une première expérience comme salarié dans un élevage caprin Louis assure des remplacements à Solidarité Paysans, puis à Agriculture paysanne 22. « J'ai réalisé que je n'avais pas envie d'un travail de bureau, mais de concret, je souhaitais me sentir libre de mes choix, avoir une activité chez moi. C'est en gravitant dans les réseaux paysans que je me suis rendu compte que la plupart des agriculteurs qui avaient du temps pour s'impliquer à l'extérieur étaient en élevage laitier ». Gwennenn a travaillé dans la restauration et en usine. « Ce sont les activités associatives écologistes qui m'ont amenée à envisager un projet agricole, pour passer des paroles aux actes. » La rencontre avec Louis a engagé le projet à 2, en vaches laitières. Elle suit un BPREA et ils entament leur recherche de ferme. « On cherchait en priorité entre Rennes et Brocéliande, pour être proches de la famille et des amis. Nos critères : avoir suffisamment d'accessible, un système d'exploitation qui nous permette de nous dégager du temps ».

S'installer à 2 sur 38 ha en filière longue, c'est possible

« On a visité une dizaine de fermes via le RDI et par le réseau Conf, Adage, ... ». Après une première piste de reprise qui n'a pas aboutie « la ferme était super, avec 50 ha accessibles, mais le cédant n'était pas prêt à arrêter, et le prix de reprise trop élevé », ils revoient leurs critères de sélection : « on voulait privilégier une reprise qui puisse se faire dans de bonnes conditions sur le plan humain, et financier. ». Ils se renseignent alors sur la ferme de la Chapelle-Chaussée de 38 ha « On l'avait déjà visitée mais mise de côté car la surface nous semblait trop juste pour envisager un projet à 2. La ferme était déjà bien optimisée sur le système herbager, il n'y avait pas de changement conséquent à prévoir. Une conversion bio a été engagée par le cédant. Serges Aubert, l'éleveur bio voisin, nous a parrainés dans notre projet d'installation. C'est une personne ressource essentielle pour nous. » Louis et Gwennenn ont été salariés 6 mois sur l'exploitation à reprendre, en menant en parallèle les démarches administratives de l'installation. « Avant d'aller plus loin, nous avons voulu cette fois nous mettre d'accord sur un « prix juste », en réalisant avec la Chambre d'Agriculture une estimation de capacité de remboursement sur cette ferme. » Le prix de reprise est alors fixé à 180 000 €, comprenant le cheptel : 58 000 € ; les bâtiments : 50 000 € avec 2 ha : 10 000 € ; le matériel : 57 000 € ; et les stocks : 5 000 €.

S'installer NIMA, c'est démarrer avec des différences

« En tant que NIMA, on part avec moins d'acquis agricoles, et donc plus de charge de travail pour acquérir les compétences qui ne s'apprennent pas en formation. Nous n'avions pas cette endurance pour affronter la charge conséquente de travail, ces multiples chantiers à gérer, au niveau physique et psychologique, la charge mentale est lourde à supporter. Notre première année a été éprouvante, on a eu l'impression de ne devoir que régler des problèmes ». Nous avons 2 soutiens techniques : le réseau Adage et notre contrôleur laitier. C'est une réelle sécurité de pouvoir compter sur eux pour toutes nos questions techniques. Maintenant, 3 ans après l'installation, on se sent plus autonomes près à voler de nos propres ailes. »

Appliquer l'adage qui fait ses preuves : autonomie et économie

« Pour parvenir à se dégager un revenu à 2 sur notre petite surface, nous visons un produit permis par un montant de charges le plus bas possible. Nous sommes en CUMA intégrale, le bâtiment n'est pas récent, mais fonctionnel. ». Les nouveaux installés ont engagé une transition et sont parvenus à fermer la salle de traite 2 mois dès l'hiver 2020-2021. La diversification est également en cours avec un atelier de production de grains pour les poules, des arbres fruitiers pour la transformation en vinaigre. « Se diversifier répond à plusieurs objectifs : avoir un espace d'autonomie décisionnelle, sortir de l'emprise de notre unique débouché en filière longue ; et enfin créer du lien au niveau local. Sur le plan économique, l'objectif serait de dégager une marge suffisante sur ces nouveaux ateliers pour pouvoir passer en monotraite à l'automne. »

La ferme en 2021

Installation au 01/04/18 en GAEC 2 UTH, AB

Pluviométrie moyenne : 650 mm/an

SAU : 38 ha, dont 24 ha accessibles aux VL + 4,5 ha prêtés. 65 ares/VL

Assolement : 2 ha de maïs ensilage, 2 ha de mélange céréalière, tout le reste en herbe

2021 : 36 VL + 1 vache nourrice pour élever les veaux mâles. Croisements 3 voies (Holstein, Montbéliarde, Pie Rouge)

4300L vendus/VL

Coût alim : 80€/1000L

Objectif 2021 de 180 000 L livrés à Biolait

Objectif éco : 60 000 € d'EBE pour 18 000 € d'annuités

Le déroulage de foin mûr au sol, une méthode pour régénérer ses prairies ?



Pour régénérer les zones nanifiées et peu poussantes de ses prairies, Ronan Guernion, éleveur laitier à Tonquédec, déroule des balles de foin bien mûres sur un sol portant et avec un chargement instantané fort.

Le déclin par l'observation

« 2-3 observations m'ont mis la puce à l'oreille. J'ai remarqué qu'en déroulant du foin en bâtiment, une quantité de graines importantes restait au sol. J'ai également observé du trèfle violet apparaître dans un champ à l'emplacement d'un râtelier. Je me suis donc dit que le foin avait un potentiel semencier non négligeable ». Cette pratique, appelée bale grazing, consiste à dérouler ou poser un round de foin ou d'enrubannage dans une pâture et de le faire consommer par le troupeau. « Les intérêts de cette technique sont d'éviter la compaction autour des râteliers, de fertiliser le sol par la restitution des bouses, de créer un mulch, et de laisser les animaux dehors ».

Faire vieillir ses prairies pour obtenir une flore adaptée

L'éleveur souhaite faire vieillir ses prairies, or les anciennes pratiques ont créé des zones de surpâturages sur lesquelles des espèces se sont nanifiées. Faisant face à une baisse de rendement et une perte de souplesse d'exploitation sur ces zones, « j'ai souhaité les « retaper ». Un autre objectif est de retrouver une flore diversifiée adaptée au contexte pédoclimatique de la ferme et au pâturage. Selon moi, plus la prairie est riche en espèces, plus la ration de mes vaches est diversifiée et moins il y a de risques de carences pour elles. Même avec des conditions extrêmes de sécheresse ou d'excès d'eau, on peut supposer qu'il y aura toujours des plantes adaptées qui pousseront. »

Un chargement instantané fort et une consommation complète de l'herbe

« Je réalise le bale grazing lors du dernier tour de pâturage de l'année, fin octobre, et parfois lors du premier passage. Le foin est issu de la dernière coupe, fin juillet-début août de parcelles riches en trèfle. » Cette technique est réalisée en priorité sur les zones surpâturées ou à faible potentiel. « Je mets une botte de foin pour 55 vaches taries sur 0.40 à 0.50 ares pour m'assurer que l'herbe et le foin soient bien consommés. Le chargement instantané est très fort, environ 100 UGB/ha et j'avance au fil avant et arrière ». Le sol doit être portant, c'est la limite de la méthode. Les animaux créent des trous dans la prairie et piétinent les graines du foin au sol, ce qui va favoriser leur germination. « Ça peut être impressionnant de voir le sol matraqué, mais c'est sur une période très courte, et la clé, c'est de laisser le temps à la pâture de se refaire pendant au moins 2 mois en hiver. Je n'ai pas eu que des réussites. J'ai vu que sur ma ferme, je ne devais pas dépasser les 110 UGB/ha. »



« Je le déroule à l'envers, ça permet de bien répartir la botte et de ne pas laisser de gros paquets au sol qui seront perdus »

La première année de pratique, Ronan déroulait à la main les bottes de foin. Depuis il a aménagé son quad pour tracter et dérouler la botte dans le champ : « La botte est piquée au milieu et relevée grâce à un système de treuille. Arrivé au champ, je la pose à terre et je la déroule à l'envers, ça permet de bien répartir la botte et de ne pas laisser de gros paquets au sol qui seront perdus ».

Un test toujours en cours

Les résultats sont visibles dès le printemps suivant : « les zones nanifiées des paddocks où il y a eu du foin déroulé sont flamboyantes, bien vertes et du trèfle ainsi que des graminées sont réapparues. C'est plutôt encourageant comme résultat et je vais continuer de le faire sur les secteurs qui en ont besoin. Une limite est à prendre en compte, le bale grazing est faisable que si l'on a un chargement technique assez faible pour permettre aux pâtures de se reposer au moins 2 mois ».

« Les zones nanifiées des paddocks où il y a eu du foin déroulé sont flamboyantes, bien vertes et du trèfle ainsi que des graminées sont réapparues »



La ferme en 2021

53 ha de SAU, tout herbe
52 VL croisées
3600 L vendus /VL
16€/1000 L de coût alimentaire

Cindy Schrader, animatrice Cedapa

Quelles solutions pour lever les freins au changement de système ?

Le manque de surfaces accessibles, un niveau d'annuités élevé, la recherche d'un niveau de production élevé... la liste des arguments est longue pour repousser le changement de système. Mais bien souvent, les gains sont les grands oubliés de la balance. A travers quelques témoignages d'éleveurs, nous vous présentons plus en détail ces freins et comment il est possible de les lever...

Des freins bien identifiés

Une étude sur les freins au changement été réalisée en 2020. Elle a été menée auprès de 28 éleveurs en réflexion sur une transition vers un système plus herbager. Des freins ont été identifiés et vont dans le sens des observations faites par les animateurs du CEDAPA depuis de nombreuses

années :

Bien que pouvant paraître nombreux ou insurmontables, identifier ces freins constitue la première étape du changement. Franchir le pas pour les lever représente la seconde étape et de nombreux éleveurs y parviennent à condition d'être accompagnés individuellement ou collectivement et de sécuriser la transition d'un point de vue assolement, gestion des stocks fourragers et ration des vaches laitières. Apprendre à gérer l'herbe est aussi un facteur clé de réussite. Dans les faits, il s'agit essentiellement de passer d'une logique de production « chiffre d'affaires », à une logique de réduction des charges, d'EBE et d'efficacité économique.

Voici trois témoignages qui illustrent comment des éleveurs ont pu surmonter quelques-uns de ces freins.

« Être accompagné dans le changement, c'est la clé »

Alan GOAZIOU, éleveur à Ploubezre, 4 UTH, 158 ha, 97.2 ha d'herbe, 17.4 ha de maïs, 138 VL, 60 ares/VL accessibles, chargement de 1.2 UGB/ha de SFP, 693 000 L produits, 28.61 €/1000 L de coût alimentaire.

« En 2015, je me suis installé sur la ferme familiale de 100 ha et 600 000 L de lait. Au sortir des quotas, la laiterie nous a proposé 300 000 L supplémentaires « gratuits ». Mon père ayant subi la restriction des quotas toute sa carrière, il ne souhaitait pas que nous les refusions. J'ai donc cherché à intensifier le système en augmentant la SAU, la taille du cheptel et en réfléchissant à l'installation de 2 robots de traite. Nous avons donc 157 ha, 920 000 L et 125 vaches laitières principalement alimentées au maïs, correcteurs et concentrés. C'est en allant à une porte ouverte du CEDAPA chez un voisin et dans une

Freins économiques
- Un niveau d'annuités trop important et la nécessité de maintenir un haut niveau de production pour les rembourser. - La volonté de produire la référence laitière de l'exploitation et de pallier à la baisse de production par vache en augmentant la taille du cheptel au risque de devoir saturer l'outil de production (capacité du bâtiment, place à l'auge ...).
Freins techniques
- La peur de manquer de fourrages en réduisant la part de maïs dans l'assolement, culture dont les rendements sont jugés plus sécurisés. - Les rendements de l'herbe sont jugés plus aléatoires et plus dépendants des conditions météorologiques et nécessitent des conditions de récolte bien précises. - Baser sa ration hivernale sur des fourrages à base d'herbe stockée de moins bonne qualité alimentaire. - Le manque de surfaces accessibles, le peu d'opportunités d'échanges de parcelles et la lourdeur administrative que cela implique. - Le manque de compétences techniques pour gérer le pâturage et l'herbe au fil des saisons et des années.
Freins liés à l'organisation du travail
- La peur de devoir réserver la surface accessible aux vaches laitières et ainsi devoir mettre ses génisses et taries sur des surfaces éloignées, plus difficiles à surveiller. - L'appréhension de déplacer ses vaches laitières sur des parcelles éloignées 2 fois par jour.
Freins sociaux et liés au contexte
- La sensation de changer de système « seul contre tous », en désaccord avec son entourage et/ou son voisinage. - La crainte de faire évoluer un système qui fonctionne bien malgré des convictions environnementales et sociétales. - Les inquiétudes liées au réchauffement climatique et la crainte de ne pas être capable de s'y adapter avec une forte part d'herbe dans l'assolement. - La peur de changer de système à un stade avancé de sa carrière.

ferme aux dimensions proches des miennes que j'ai pris conscience qu'un tout autre cap était possible. Au-delà d'être possible, il me permettrait de répondre à mes principales préoccupations : réduire ma charge de travail, améliorer la rentabilité économique et être moins dépendant des prix du marché (intrants et prix du lait) de sorte à être plus résilient face à une crise du lait. Cela me permettrait également de mettre en place des pratiques plus respectueuses de l'environnement et surtout de m'affranchir des produits toxiques qui ont rendu mon père malade. C'est à ce moment que je me suis dit, soit j'arrête, soit je change tout.»



«Donc oui, c'est possible de passer d'un système intensif avec beaucoup d'annuités à un système herbager économe et autonome.»

« J'ai donc entamé ma transition vers un système plus herbager malgré des annuités très importantes et une faible surface accessible. La clé pour réussir ma transition, ça a été d'être accompagné individuellement par le CEDAPA et de rejoindre un groupe d'échanges entre éleveurs. J'ai pu me rendre compte que j'avais une surface accessible plus importante que je ne le pensais et que les vaches pouvaient marcher plus pour y accéder. J'ai aussi pu sécuriser ma transition d'un point de vue gestion des stocks et apprendre à mieux pâturer. Cela m'a aussi permis de chiffrer plus précisément la baisse des charges et des produits liés au changement de système et de me rendre compte que mon efficacité économique pouvait s'améliorer, même en réduisant ces produits. Entre 2015 et 2017, je suis ainsi passé de 151 000 à 197 000 € d'EBE et de 67 000 à 88 000 € d'annuités, soit 25 000 € de revenu potentiel en plus.

Donc oui, c'est possible de passer d'un système intensif avec beaucoup d'annuités à un système herbager économe et autonome. »

« Si nous n'avions pas vu que c'était possible chez les autres, nous n'aurions jamais rien changé chez nous »

Julien et Françoise PICHOURON, éleveurs à Loguivy, 2.5 UTH, 125 ha, 91 ha d'herbe, 12 ha de maïs, 95 VL, 56 ares/VL accessibles, 541 000 L produits, 52 €/1000 L de coût alimentaire.

« Nous nous sommes installés en 2014 après un tiers, en système conventionnel basé sur une forte production et des taux importants. Nous avons tout calculé sur une référence de 700 000 L/an avec des annuités fortes : 70 000 €/an. Nous avons déjà beaucoup d'herbe dans l'assolement et une volonté d'aller vers un système plus herbager pour s'affranchir des variations de prix du lait et réduire la charge de travail. Mais à ce moment-là nous avions des craintes sur la viabilité d'un tel système. De plus, on pensons que nos annuités étaient trop importantes pour débiter une transition. On s'est tout de même rendu à une journée porte ouverte du CEDAPA à Louargat chez Yann et Cécile LE MERDY et ce fut une véritable révélation : la mise en place d'un système herbager en vèlages groupés de printemps est possible, rentable, tient pleinement la route technico-économiquement parlant et permet de rembourser des annuités importantes. Et cerise sur le gâteau, on n'a pas vu des exploitants épuisés mais des paysans apaisés ! Françoise ayant des problèmes de dos, cette transition nous permettait de régler les problèmes de travail. Nous avons donc entamé notre transition. Et là, la banque a joué son rôle. Nous leur avons présenté notre projet et ils ont pu nous accompagner pour réétaler nos annuités et nous rediriger vers d'autres conseillers. En fait, il ne faut pas s'arrêter aux finances, les banques sont prêtes à nous écouter et sont sensibles à ces projets. C'est une chance que l'on a ! Une autre chose non négligeable, c'est que l'on a commencé à changer de logique et à réduire au maximum nos charges en réfléchissant toutes nos dépenses. Cela a commencé prioritairement par la réduction de la part de maïs dans l'assolement, la réduction du coût alimentaire et un meilleur

raisonnement des investissements. Tout ceci nous permet aussi de gagner en sérénité pour rembourser les annuités et d'avoir enfin du temps pour visiter d'autres exploitations. Dernièrement, nous sommes allés visiter l'exploitation d'Aurélien et Madeg à Querrien (29) avec le groupe du CEDAPA et on s'est pris une seconde claque. On peut aller encore plus loin dans la réduction des charges. Aujourd'hui, notre système nous convient et on réfléchit même à la mise en place d'un boviduc pour augmenter notre surface accessible. Enfin, le plus important dans ce système, c'est que l'on vit, tout simplement. On profite de la famille, des enfants et on a du temps libre pour participer à des groupes d'échanges et ça, c'est essentiel pour continuer à avancer. »

« Sans échanges de parcellaire, nous ne serions plus paysans aujourd'hui »

Thomas HOBBS, éleveur à Lohuec, 3 UTH, 203 ha, 160 ha d'herbe, 19 ha de maïs, 95 VL, 45 ares/VL accessibles, 520 000 L produits, 52 €/1000 L de coût alimentaire.

« Je me suis installé avec mes parents en 2015. Nous avons décidé de nous orienter vers un système conventionnel intensif avec une alimentation essentiellement basée sur du maïs et du soja, un coût alimentaire supérieur à 120 €/1000 L et des fortes annuités. A ce moment-là, on avait que 28 ha accessibles autour des bâtiments, soit 22 ares/VL. Après 2 ans sur ce rythme, nous avons eu de lourds problèmes économiques et nous ne pouvions plus payer nos concentrés. Grâce à un règlement à l'amiable judiciaire, nous avons ouvert les yeux et identifié que la seule solution viable était de s'orienter vers un système herbager en agriculture biologique. Or, à cause du manque d'accessible, cette possibilité était impossible. Après avoir discuté

avec notre voisin sur notre situation, nous avons trouvé un arrangement pour faire un échange de terres. La Chambre d'agriculture nous a mis en relation avec mon voisin et les deux propriétaires des terres. Grâce à cet échange, nous avons récupéré 25 ha dont 20 ha accessibles. Nous avons donc pu entamer notre transition. Depuis, nous n'achetons plus de concentré à l'extérieur. Il nous reste toutefois certains freins à lever : la qualité de nos chemins pour atteindre certaines parcelles, la gestion de l'herbe et du pâturage pour être sûr de ne pas manquer de fourrages et la nécessité de maintenir une production importante pour payer nos annuités. Pour cela, bénéficier d'un accompagnement individuel et participer à un groupe d'échanges du CEDAPA nous est très utile. »

Les exemples d'éleveurs ayant décidé de franchir le pas sont nombreux et les bilans sont unanimes : les freins que l'on se fixe sont très souvent psychologiques. Être accompagné, rejoindre un groupe d'échanges ou anticiper les conséquences technico-économiques d'un changement de système pour le sécuriser, sont autant de leviers identifiés par les éleveurs eux-mêmes. Et bien souvent, après le changement, la gestion de l'herbe année après année s'avère être un défi plus stimulant et une étape clé pour retrouver de l'autonomie sur sa ferme.

Maxime Lequest, animateur Cedapa

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex
02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr. Directeur de la publication : Fabrice Charles
Comité de rédaction : Elisabeth Beuzit, Amaury Lechien, Olivier Josset, Collet Yannis, Pierre Queniat.
Animation, coordination et mise en forme : Cindy Schrader
Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier
Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex.
N° de commission paritaire : 04121 G 88535 - ISSN : 2649-8049

Je m'abonne à l'écho

Nom :
Prénom :
Adresse :
CP : Commune :
Profession :

Je m'abonne pour :	1 an	2 ans
	6 numéros	12 numéros
Adhérents / étudiants	23 €	35 €
Non adhérents / établissements scolaires	32 €	55 €
Soutien, entreprises	45 €	70 €
Adhésion Cedapa	100 €	

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :

L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLERIN cedex

☐ J'ai besoin d'une facture

